

**XL^{ème} Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue
Française
1-3 septembre 2004, Bruxelles**

APPEL A COMMUNICATIONS

**Convergence et disparités régionales au sein de l'espace
européen : les politiques régionales à l'épreuve des faits**

1. Thème du Colloque

Avec l'adhésion de 10 nouveaux Etats membres dont le niveau de richesse par habitant est sensiblement inférieur à la moyenne européenne, l'Union Européenne est confrontée à un défi sans précédent en matière d'intégration régionale et spatiale. Un rapport récent a par ailleurs remis fondamentalement en cause l'efficacité de la politique régionale européenne. Or, un rapide coup d'œil à la carte des aides octroyées par l'Union européenne dans le cadre des politiques structurelles met en évidence qu'aujourd'hui, plus aucune région ni pays européen ne conçoit la mise en œuvre de sa politique régionale en faisant abstraction des interventions communautaires.

Aussi, n'est-il pas exagéré d'affirmer que, plus que jamais, les politiques régionales européennes sont à la croisée des chemins. Après la réforme des Fonds structurels de 1988, se profile une nouvelle réforme qui risque d'engendrer des bouleversements substantiels de la politique régionale européenne. Quelle sera demain la politique régionale mise en œuvre par la Commission européenne ? Quelle en sera l'incidence au niveau des régions actuellement aidées ? Quels en sont les enjeux pour les nouveaux pays adhérents ? Dans quelle mesure les spécialistes de la Science Régionale sont-ils susceptibles d'apporter une contribution concrète à la réflexion actuelle sur cet aspect fondamental des politiques européennes ?

A la veille d'une révision en profondeur de la politique régionale européenne, il est impératif que les spécialistes de la Science Régionale apportent leur contribution à une meilleure compréhension de ses impacts et émettent des propositions concrètes quant aux besoins auxquels devront répondre les actions structurelles communautaires dans une Europe élargie.

Pour réussir ce défi auquel nous invitons à réfléchir tous les spécialistes de la Science Régionale, il est suggéré de centrer le XL^{ième} colloque de l'ASRDLF sur les quatre thématiques suivantes :

- A. L'efficacité des politiques régionales et perspectives ;
- B. Les politiques régionales d'innovation ;
- C. Les infrastructures et les réseaux transeuropéens ;
- D. Le capital humain et le capital social

Pour chacune de ces thématiques, il est vivement conseillé d'inscrire les contributions dans le contexte européen afin de susciter le débat.

A. L'efficacité des politiques régionales et perspectives

La capacité des politiques régionales à solutionner les problèmes de développement rencontrés par les régions est régulièrement remise en question. L'application des modèles de convergence conduit à des résultats mitigés quant à l'efficacité réelle des Fonds structurels européens à résorber de manière substantielle l'ampleur des disparités régionales. Parmi les politiques européennes, la PAC joue également un rôle significatif au niveau spatial. L'hypothèse d'une éventuelle «renationalisation» des politiques régionales a par ailleurs été avancée, notamment face au défi que représente l'élargissement et la mobilisation de moyens financiers qu'il va nécessiter. Face à ces enjeux, quel bilan peut-on tirer concernant la politique régionale ? Quelles suggestions et propositions concrètes peuvent être avancées pour la future politique régionale européenne ? Quel est l'impact éco-spatial de la PAC et dans quelles directions devraient être orientées les révisions à apporter à la politique actuelle dans le cadre de l'élargissement ?

B. Les politiques régionales d'innovation

Les régions revendiquent de plus en plus de jouer un rôle actif dans les politiques d'innovation. La littérature en la matière s'est sensiblement développée au cours des deux dernières décennies et la Commission y attache une importance croissante, notamment au travers d'actions ciblées dans ce domaine. A également émergé récemment le concept de région apprenante. S'il est évident qu'une région apprenante bénéficie d'un système d'innovation régional performant, il importe de définir des lignes directrices quant aux politiques à mettre en œuvre pour améliorer les processus d'apprentissage régionaux et d'identifier les bonnes pratiques. Dans quelle mesure les régions disposent-elles d'une masse critique suffisante pour mettre en œuvre des politiques technologiques efficaces ? Quelles sont les caractéristiques des régions apprenantes et quelles régions européennes se distinguent de ce point de vue ? Quelle est la valeur ajoutée des politiques communautaires dans ce domaine ?

C. Les infrastructures et les réseaux transeuropéens

Les différences en matière de dotation en infrastructures constituent un facteur explicatif des disparités régionales. Elles représentent également un facteur clé en matière d'aménagement du territoire. Les politiques européennes interviennent de manière significative dans le développement des infrastructures de transport, énergétiques, environnementales et de télécommunication, que ce soit au travers des

interventions structurelles ou de la mise au point d'outils de diagnostic et de documents d'orientation. Ces derniers influent fortement sur les politiques développées par les Etats membres, lesquels sont conscients que leur avenir économique dépend de leur intégration aux réseaux transeuropéens. Quels sont les goulets d'étranglement dans le domaine ? Quelle politique d'aménagement mettre en place ? Dans quelle mesure les infrastructures contribuent-elles à la cohésion territoriale ?

D. Le capital humain et le capital social

La compétitivité régionale ne dépend pas uniquement de ses dotations en infrastructures matérielles mais également de son capital humain et du contexte institutionnel. La littérature met en évidence que, ce qui caractérise les régions apprenantes, c'est l'efficacité et l'efficacités de leur système institutionnel. A cet égard, le capital humain et le capital social s'affirment de plus en plus comme composantes essentielles de la dynamique de croissance. Si ces deux concepts ne sont pas sans liens avec des questions de nature traditionnelle telle que la démographie, la mobilité des ressources humaines ou encore l'évolution du marché du travail, ils conduisent également à s'interroger sur l'efficacité des structures institutionnelles et les dynamiques d'interaction régionales. Cette thématique vise à faire le point sur le rôle joué par le capital humain et le capital social dans la dynamique de croissance régionale au niveau européen ainsi que sur les outils de mesure nécessaires pour une meilleure prise en compte de ces concepts en analyse régionale.

2. Organisation des sessions

I. Sessions liées au thème du Colloque :

A. L'efficacité des politiques régionales et perspectives

- A1. Les disparités régionales : tendances et perspectives
- A2. Convergence régionale et élargissement
- A3. La PAC et son impact éco-spatial
- A4. Développement local
- A5. La coopération transfrontalière
- A6. Le futur de la politique régionale européenne

B. Les politiques régionales d'innovation

- B1. Diffusion technologique et effets de débordement
- B2. Politiques régionales d'innovation
- B3. Innovation et développement régional
- B4. Grappes et réseaux d'entreprises
- B5. Transferts technologiques transrégionaux

C. Infrastructures

- C1. Infrastructures et réseaux
- C2. Infrastructures et cohésion territoriale
- C3. Infrastructures matérielles et immatérielles
- C4. L'aménagement du territoire
- C5. Infrastructures transeuropéennes et développement local

D. Capital humain et capital social

- D1. Efficience et efficacité des institutions
- D2. Les dynamiques sociales d'interactions régionales
- D3. Faits démographiques et perspectives
- D4. La coopération transrégionale
- D5. Mobilité et évolution du marché du travail

II. Sessions liées aux thématiques récurrentes de l'ASRDLF :

E. Thématiques récurrentes

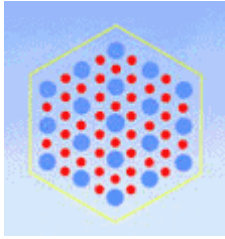
- E.1. Méthodes et modélisation
- E.2. Concurrence spatiale
- E.3. Economie urbaine et métropolisation
- E.4. Espaces ruraux et périphériques
- E.5. Transport et communication
- E.6. Biens publics locaux et finances publiques locales

III. Session spéciale relative aux perspectives autrichiennes en économie régionale

F. Perspectives autrichiennes en économie régionale

- F.1. Perspectives autrichiennes en économie régionale

L'approche autrichienne en économie connaît un nouvel essor et désigne une littérature économique moderne extrêmement riche renouvelant l'analyse conceptuelle et apportant un éclairage original sur les phénomènes économiques. Ces « néo-autrichiens » (tels que Kirzner, Lachmann et Rothbard) font école et mènent aujourd'hui des travaux intégrant des préoccupations institutionnalistes et évolutionnistes. Cette session vise à discuter, relativement à l'activité humaine et par référence au territoire, la dimension (inter)subjective, l'ignorance, l'incertitude radicale,... et à examiner la question des processus économiques, de l'innovation et de l'entrepreneuriat ainsi que le problème de la coordination des acteurs. Son ambition est de contribuer à l'émergence de nouvelles interrogations, réponses et limites en économie régionale en ayant recours aux outils analytiques issus de cette approche.



**XL^{ème} Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue
Française
1-3 septembre 2004, Bruxelles**

AGENDA ET INSTRUCTIONS

1. Envoi des résumés

- La date limite de réception des propositions (résumé) est fixée au 1 février 2004.
- Les propositions de communications devront être adressées par courriel à l'adresse suivante :

asrdlf04@ulb.ac.be

2. Format des résumés

- Le résumé (3 pages + bibliographie) comprendra les éléments suivants :
 - Coordonnées précises du ou des auteurs ;
 - Objectif de la communication ;
 - La référence à deux sessions auxquelles se rattache la communication en utilisant les codes spécifiés dans l'appel à communications ;
 - Originalité du sujet ;
 - Méthode ;
 - Résultats attendus ;
 - Bibliographie (15 références principales).
- Tout résumé ne respectant pas cette présentation ne sera pas envoyé pour évaluation.

3. Envoi des communications

- Après acceptation par le comité scientifique, le texte complet des communications devra être soumis pour le 30 juin 2004.

4. Format des communications

- Les communications devront comprendre 15 pages maximum, y compris les annexes.

- Police «Times New Roman» caractère 12, simple inter-ligne, 1 ligne entre chaque paragraphe.

5. Publications

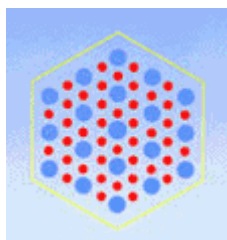
- La publication d'une sélection des communications présentées est prévue après le colloque.
- La publication ne sera envisagée, après sélection, que pour les communications dont le résumé et le texte auront été envoyés dans les délais et formats mentionnés ci-dessus et ayant fait l'objet d'une présentation effective par l'auteur.

6. Langue

- Les communications en anglais sont acceptées dès lors que la présentation est effectuée en français.
- En cas de demande suffisante et étant donné la thématique du Colloque, certaines sessions pourraient se dérouler en anglais.

7. Processus suivi par le comité scientifique

- Sélection pendant le mois de mars ;
- Information aux communicants dans la seconde quinzaine d'avril ;
- Date limite de remise de la communication en version intégrale : 30 juin 2004 ;
- Définition du programme ;
- Après le colloque, le comité scientifique se transformera en comité éditorial ;
- Sélection des communications pour publication.



**XL^{ème} Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue
Française
1-3 septembre 2004, Bruxelles**

COMITÉS SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION

Comité scientifique

Henri Capron (Professeur, Université Libre de Bruxelles, DULBEA-CERT)
Michel Cincera (Professeur, Université Libre de Bruxelles, DULBEA-CERT)
Lydia Greunz (Chargée de recherche, Université Libre de Bruxelles, DULBEA-CERT)
Didier Baudewyns (Professeur, Université Libre de Bruxelles, DULBEA)
Michel Mignolet (Professeur, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur)
Bernadette Mérenne-Schoumaker (Université de Liège)
Isabelle Thomas (Université Catholique de Louvain)
Guy Joignaux (Directeur, INRETS Lille)
Alain Schoon (Professeur, Facultés universitaires catholiques de Mons)
Christian Vandermotten (Professeur, Université Libre de Bruxelles, IGEAT)
Jacques-François Thisse (Professeur, Université Catholique de Louvain, CORE)
Jean Houard (Professeur, SES-Région wallonne)
Françoise Thys-Clément (Professeur, Université Libre de Bruxelles)
Denis Maillat (Professeur, Université de Neuchâtel)
Jacky Perreur (Professeur, LATEC, Université de Bourgogne)
Bertrand Schmitt (Professeur, INRA-Dijon)
Maurice Baslé (Professeur, Université de Rennes 1)

Comité d'organisation

Henri Capron (Professeur, DULBEA-CERT)
Michel Cincera (Professeur, DULBEA-CERT)
Lydia Greunz (Chargée de recherche, DULBEA-CERT)
Didier Baudewyns (Professeur, DULBEA)
Alain Schoon (Professeur, Facultés universitaires catholiques de Mons)
Guy Joignaux (Directeur, INRETS Lille)